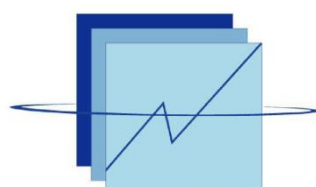


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal Troisième trimestre 2023

Note d'informations

décembre 2023

COMITE DE DIRECTION	
Directeur général	Aboubacar Sadikh BEYE
Directeur général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur, par intérim, des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane Fall
Chef, par intérim, de la Division des Statistiques sociales et de Suivi des Conditions de Vie	Adjibou Oppa BARRY
Chef du Bureau des Statistiques sociales	Nalar Kouady Serge MANEL
Equipe de rédaction	Thierno Ibrahima BARRY Moussa SALL

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél. : (+221) 33 869 21 39

Fax : (+221) 33 824 36 15

Internet : www.ansd.sn

Email : statsenegal@ansd.sn

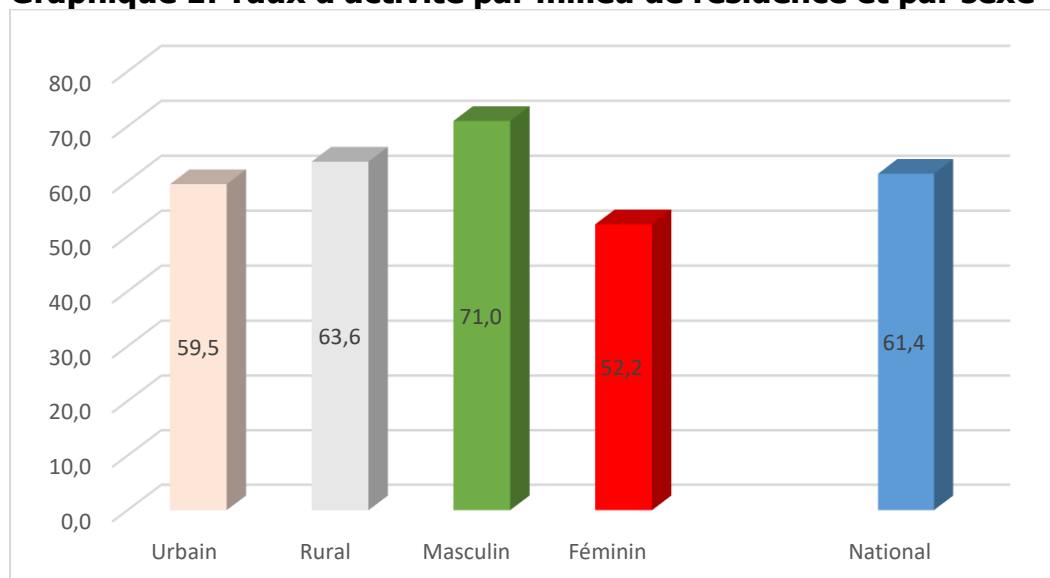
Introduction

L'ANSD réalise à fréquence trimestrielle l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES). Elle produit ainsi pour chaque édition de cette dernière enquête, une note de synthèse des principaux résultats sur la structure et l'évolution au rythme trimestriel et en glissement annuel des indicateurs clés de la main-d'œuvre. Cette présente note concerne l'édition du troisième trimestre de l'année 2023. Sur un échantillon initial de l'enquête constitué de 3258 ménages, 3211 ont été effectivement enquêtés ; soit un taux de couverture de 98,6%.

I. Niveau d'activité

Au troisième trimestre de l'année 2023, 61,4% des personnes en âge de travailler ont participé au marché du travail. Ce niveau d'activité a été plus élevé en milieu rural où il est ressorti à 63,6% contre 59,5% en milieu urbain. Selon le sexe, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes avec des taux respectifs de 71,0% et de 52,2%. En glissement annuel, le niveau de participation s'est accru de 1,7 point de pourcentage par rapport à la même période en 2022.

Graphique 1: Taux d'activité par milieu de résidence et par sexe

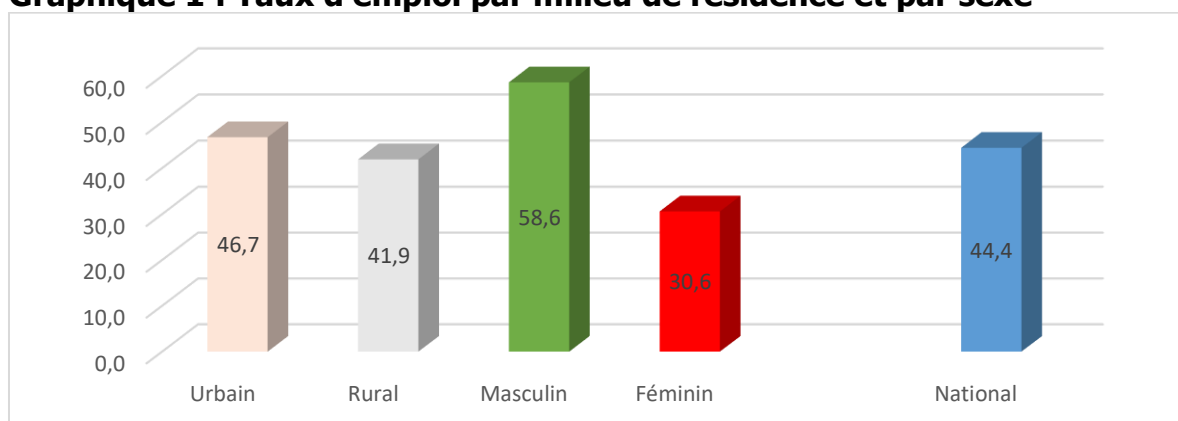


Source : ANSD. ENES 2023, 3^{ème} trimestre

II. Niveau d'emploi

Au compte du trimestre sous revu, le taux d'emploi¹ qui mesure la part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler est ressorti à 44,4%. Il s'est bonifié de 2,3 points de pourcentage par rapport au troisième trimestre de 2022 au titre duquel il s'était stabilisé à 42,1%. Il a été plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, avec des taux respectifs de 46,7% et de 41,9% respectivement. En outre, le taux d'emploi a été plus élevé chez les hommes (58,6% contre 30,6% chez les femmes).

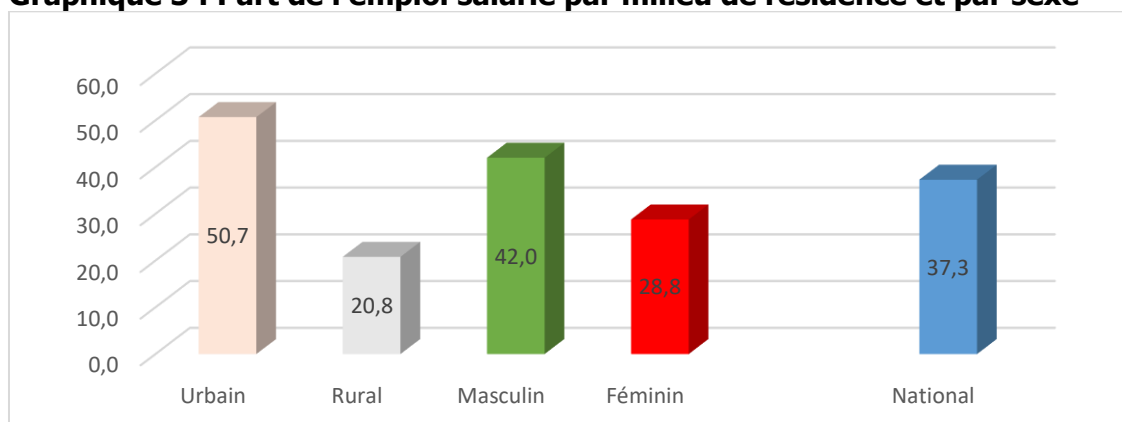
Graphique 1 : Taux d'emploi par milieu de résidence et par sexe



Source : ANSD ENES 2023, 3^{ème} trimestre

S'agissant de l'emploi salarié, sa part, dans le total des emplois, s'est située à 37,3% au titre du trimestre sous revu. Cette proportion a chuté de 3,3 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'année 2022 (40,6%). Elle varie selon le sexe et selon le milieu de résidence. Chez les hommes, elle est ressortie 42,0% contre 28,8% pour les femmes. L'accès à l'emploi salarié est plus important en milieu urbain (50,7%) qu'en zone rurale (20,8%).

Graphique 3 : Part de l'emploi salarié par milieu de résidence et par sexe



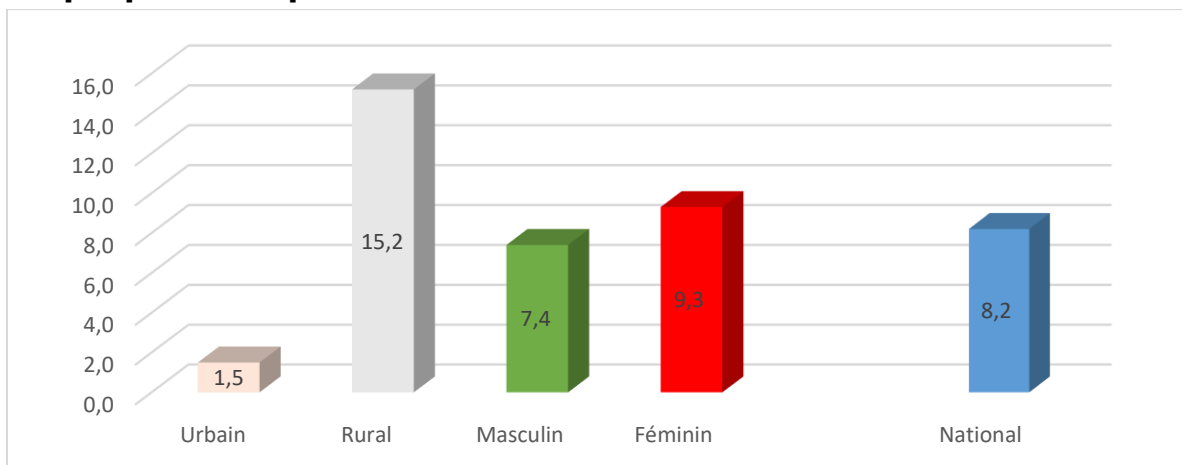
Source : ANSD. ENES 2023, 3^{ème} trimestre

¹ Les aides familiaux ne sont pas pris en compte dans l'emploi

III. Aides-familiaux

Au troisième trimestre de 2023, les aides-familiaux ont représenté 8,2% de la main-d'œuvre (ou population active) contre 6,5% au trimestre correspondant de l'année précédente ; soit une hausse de 1,7 point de pourcentage. Ils sont essentiellement résidents en milieu rural (15,2% de la main-d'œuvre contre 1,5% en milieu urbain). Suivant le sexe, il a été noté une supériorité numérique des femmes dans la population des aides-familiaux (9,3% contre 7,4% pour les hommes).

Graphique 4 : Proportion d'aides-familiaux dans la main-d'œuvre



Source : ANSD. ENES 2023, 3^{ème} trimestre

IV. Niveau du chômage

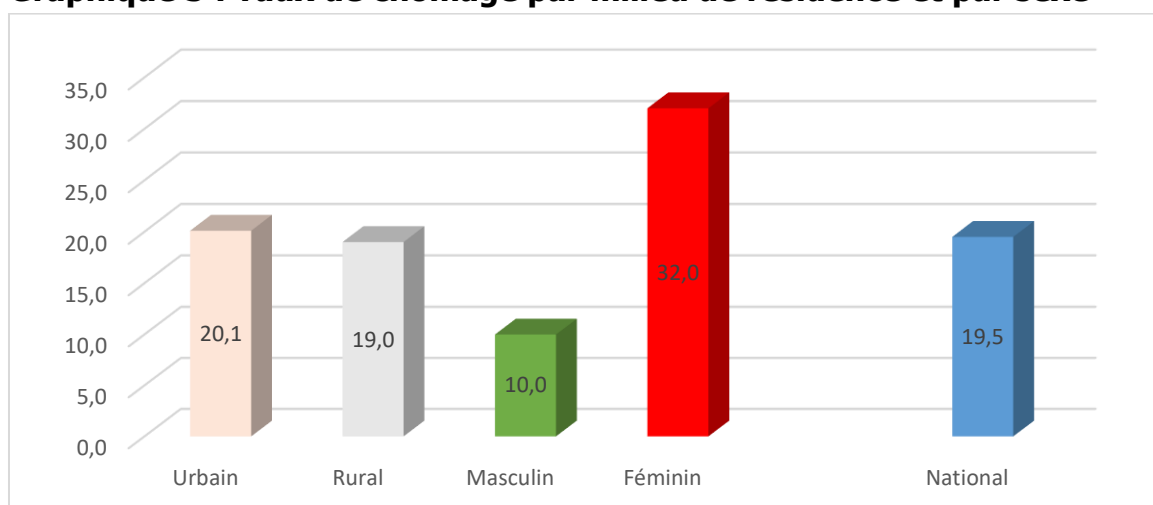
Au sens du Bureau internationale du Travail (BIT), les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours de la période de référence, ont été sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et ont recherché un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte.

Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. A cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays. Le niveau de chômage au sens strict du BIT et celui au sens élargi sont produits pour des besoins de comparaison.

Le taux de chômage (élargi) est passé de 22,9% au troisième trimestre de 2022 à 19,5% sur la même période en 2023, soit une baisse de 3,4 points de pourcentage. Au sens strict du BIT, il est ressorti à 5,8% au trimestre sous revu.

Au compte du trimestre sous revu, le taux de chômage au sens élargi est légèrement plus élevé en milieu urbain (20,1% contre 19,0% en zone rurale). Selon le sexe, le chômage touche plus les femmes (32,0%) que les hommes (10,0%).

Graphique 5 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe



Source : ANSD. ENES 2023, 3^{ème} trimestre

Conclusion

La participation au marché du travail et le niveau d'emploi sont plus importants chez les hommes. Les aides-familiaux, dont le poids est non négligeable dans la production de biens et services sont nettement plus concentrés en milieu rural. On note aussi que le chômage touche plus le milieu urbain et les femmes.

En glissement annuel, l'évolution des principaux indicateurs du marché du travail, entre les troisièmes trimestres de 2022 et 2023, laisse apparaître une augmentation des taux d'activité et d'emploi conjuguée à un repli de la part de l'emploi salarié et une réduction du niveau du chômage au sens élargi.